

## **Quand industriels et élus locaux privilégient le tout routier : le cas de Ferrero en Normandie**

Cf. <https://reporterre.net/Ferrero-mic-mac-en-Normandie-autour-de-son-usine-geante>

Par Evelyne Perrin (ancienne directrice de recherches urbaines au Plan Urbanisme, Construction et Architecture du Ministère de l'Écologie)

Comme le souligne l'article de Reporterre du 21 mars 2018, l'usine Ferrero de Villers-Ecalles au nord-ouest de Rouen, la plus grande du groupe, produisant un quart de toute la pâte Nutella du monde, va s'agrandir sur un site inondable dans la vallée de l'Austreberthe. Certes, Ferrero a mis en place des mesures compensatoires pour pallier ce risque, dont deux bassins de rétention d'eau ; mais cet agrandissement va générer un trafic de poids lourds encore plus important sur la départementale D143, et plus d'encombrement et de pollution. Pour y répondre, les élus locaux envisagent une déviation de cette départementale à travers le bois Bénard. Or ce bois, qui absorbe les ruissellements, a déjà été endommagé par la construction de l'autoroute A150 en 2013...

Une solution alternative aurait pu être de remettre en service la voie ferroviaire qui longe l'usine et dessert d'autres zones d'activité situées en aval, ainsi que les quais de Yainville sur la Seine, accessibles aux bateaux ; mais elle a été désaffectée en 1996 et se voit transformée en voie verte par les communes de Villers-Ecalles et Barentin. Quant au directeur de l'usine Ferrero, pour lui le transport ferroviaire ne répond plus aux exigences de flexibilité de la distribution des produits.

Industriels et élus locaux privilégient donc le transport routier plus polluant au détriment d'autres modes et le marché l'emporte sur la prise en compte de la nécessaire transition écologique.